

tablir dans les régions éloignées, ils demandent aussitôt l'arpentage de leurs terrains. Je suis tout de même d'avis qu'il faut couper les dépenses de ce service.

M. RYCKMAN: Les grosses sommes figurent dans la colonne de droite simplement pour en justifier l'inscription dans la colonne de gauche. En d'autres termes, le Gouvernement a l'air de se dire que puisqu'on les a votées l'année dernière il faut les voter encore cette année. Le ministre est convaincu comme chacun de nous de la nécessité de pratiquer l'économie. J'aimerais l'entendre annoncer au comité qu'il va réduire le crédit d'au moins 50,000 piastres, étant certain que l'administration n'en souffrira pas.

M. GARLAND (Bow-River): Je suis parfaitement d'accord avec mon honorable ami, mais je pense qu'il aurait été mieux inspiré s'il avait demandé de couper en deux ce crédit particulier au lieu de le diminuer seulement de \$50,000.

M. RYCKMAN: J'accepte l'amendement.

L'hon. CHARLES STEWART: Naturellement, je n'ai pas connaissance de ce qu'étaient les besoins du département à ce propos, mais la première demande qui m'est parvenue était de \$160,000 plus élevée que la somme inscrite au budget. Je constate toutefois que le département de l'Intérieur a des ramifications très étendues et j'aimerais à pouvoir disposer de quelques mois pour me mettre au courant de quelques-uns de ses services. Si on adoptait une politique définie pour l'immigration et la colonisation, il ne serait pas nécessaire de faire de nouveaux arpentages pendant une très longue période. En attendant, je dois informer le comité que chaque dollar de ce crédit est alloué et que quelques-uns des partis d'arpenteurs sont déjà en route pour le centre de leurs opérations; j'aurais donc un grand regret d'être obligé de réduire les dépenses pour cette année.

L'hon. M. GUTHRIE: L'argent peut être alloué, monsieur le président, mais il n'est pas encore dépensé.

L'hon. CHARLES STEWART: Non.

L'hon. M. GUTHRIE: Serait-ce causer un mal sérieux au pays si nous n'avions pas d'arpentages cette année. Nous avons entendu parler de suspension des travaux pour la marine et les armements, alors pourquoi ne pas suspendre les arpentages? D'après ce que j'ai entendu dire dans cette discussion et dans d'autres précédentes sur ce sujet, j'estime que les territoires à ar-

penter, particulièrement dans le Nord-Ouest, sont si vastes qu'il faudra des générations avant qu'elles soient colonisées. Je sais que la politique suivie pendant les dernières vingt ou vingt-cinq années a été d'entreprendre des arpentages longtemps en avance des besoins de la colonisation, mais j'ai été un peu surpris quand j'ai entendu mon honorable ami de Prince-Albert, je crois, dire que dans les environs de Le-Pas les arpentages étaient au moins de cinquante ans en avance sur tous les besoins possibles. Nous entendons généralement les gens se plaindre qu'il est difficile de se procurer de l'argent pour le moment. Or voici un crédit très important de \$600,000. Serait-ce nuire à la colonisation ou au progrès et à la prospérité du pays si le ministre supprimait ce crédit et si les partis d'arpenteurs n'étaient pas envoyés avant l'année prochaine.

Un DEPUTE: Pas du tout.

L'hon. M. GUTHRIE: Une économie de \$600,000 représente une certaine somme d'argent et je suis sûr que la nouvelle d'une semblable réduction serait reçue avec beaucoup de plaisir en ce moment par mon honorable ami le ministre des Finances. Je crois que cela ne ferait aucun mal au pays. Nous avons des terres arpentées pour une population trois ou quatre fois plus nombreuse que celle des provinces de l'Ouest. Je suis convaincu que nos arpentages suffisent à tous les besoins raisonnables des régions minières. Il peut se faire que de nouvelles régions soient colonisées et qu'il faille de nouveaux arpentages, mais j'estime que si on laissait en suspens tout ce crédit et si on ne procédait pas à de nouveaux arpentages cette année le fardeau des taxes serait allégé d'autant et cela ne causerait aucune injustice à la colonisation dans l'Ouest ou au progrès et à la prospérité du pays en général.

L'hon. M. MANION: Je ne suppose pas qu'on adresse plus de critiques au gouvernement fédéral pour des arpentages inutiles que n'en reçoivent les gouvernements provinciaux. Dans la partie d'Ontario que j'habite où les terres sont entre les mains des autorités provinciales, celles-ci continuent à faire ce que je considère des arpentages sans nécessité et sans système. Je présume que les mêmes conditions se produisent dans les arpentages fédéraux et ce n'est pas tant une critique adressée à mon honorable ami qu'à ses prédécesseurs. Avec mon honorable ami de Wellington-Sud (l'hon. M. Guthrie) et d'autres honorables